

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FÉVRIER 2019

Convocation le 20 février 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-cinq février à dix-huit heures et vingt minutes s'est réuni le Conseil Municipal sous La présidence de Jérôme Bonafous, Maire de Les Arques.

Étaient présents : Jérôme Bonafous, Frédérique Boret, Élisabeth Bousquet, Dominique Colombo, Daniel Hobmaier, Sylvia Jouhanneau, Fabrice Redoules.

Étaient absents : Roger Bourhoven qui donne pouvoir à Élisabeth Bousquet, Sylvia Goulding qui donne pouvoir à Frédérique Boret, Fabrice De Nardi et Rémy Soullignac.

Secrétaire de séance : Frédérique Boret.

**CRÉATION SÉCURITÉ INCENDIE « GARY », MODALITÉS ET PLAN DE FINANCEMENT**

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal qu'une réserve incendie doit être créée au Lieudit « Gary » afin de protéger la population des risques d'incendies.

COÛT DE L'OPÉRATION = 25 000€ HT

Subventions :

SERVICES SUBVENTIONNANTS	MONTANT	ANNÉE SOLLICITÉE	ANNÉE ACQUIS
État (DETR)	7 500€ (30%)	2019	
Département (FAST)	6 250€ (25%)	2019	
<b>TOTAL SUBVENTIONNÉ</b>	<b>13 750€ (55%)</b>		

Autofinancement : 11 250€ HT + 5 000€ de TVA soit un montant de 16 250€ TTC.

Monsieur le Maire précise que la commune devra supporter la charge de la TVA jusqu'en 2021, date des fonds de compensations accordés par L'État.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

- **APPROUVE** la création d'une réserve incendie au lieudit « Gary » ;
- **APPROUVE** le plan de financement ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents, pour le parfait aboutissement de ce dossier.
- **CHARGE** Monsieur Le Maire de solliciter les organismes subventionnant ;
- **DIT** que le programme Sécurité incendie « Gary » sera inscrit, en investissement, dans le budget principal 2019.

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Fait et délibéré  
en séance publique, le jour, mois et an que dessus  
Cet acte a été publié le 27/02/2019  
Le Maire,  
Jérôme Bonafous



Les Arques, le 25/02/2019  
Le Maire,  
Jérôme Bonafous

